

## les élus territoriaux à la culture posent leurs

# QUESTIONS AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2012

faire confiance à « *l'imprévisible invention  
sans laquelle l'homme résignerait ses  
fonctions d'attente et d'espoir* »

Tristan Tzara

Par ce questionnaire solennellement adressé à tous les candidats à l'élection présidentielle 2012, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture manifeste sa conviction absolue que les arts et la culture sont des outils fondamentaux et indissociables de l'exercice de la liberté. « *Ensemble, les collectivités territoriales reconnaissent le rôle*

*irremplaçable des arts pour l'attractivité des territoires, pour l'invention perpétuelle d'un vivre-ensemble toujours plus exigeant. Mêlant esprit critique, réflexion, interrogation et imagination, la liberté artistique est l'une des conditions d'une confrontation permanente des valeurs, source même de la vie démocratique.* »

Déclaration d'Avignon 2010

**CONFÉRENCE DE PRESSE**  
**jeudi 15 mars à 14 heures**  
**à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine**  
**- PARIS -**

les élus territoriaux  
à la culture posent leurs

## QUESTIONS AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2012

1

La culture s'entend de bien des manières. Pour certains, c'est la diversité des expressions artistiques et la multiplicité des cultures. Pour d'autres, c'est avant tout l'identité de la nation, le socle des valeurs partagées. Pour vous ?

2

Démocratisation culturelle ou démocratie culturelle, culture pour chacun ou culture pour tous... Quel doit être le principe premier de la politique culturelle ?

3

La culture, c'est à la fois les pratiques en amateur et la création artistique professionnelle – notamment dans le spectacle vivant –, la vie associative et les industries culturelles. Comment articuler les deux aspects ?

4

Le développement de l'éducation artistique et culturelle à l'école est considéré unanimement comme une nécessité. Est-ce l'outil premier d'une politique culturelle ?

5

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui les premiers financeurs de politiques culturelles publiques. Comment envisagez-vous l'avenir de la décentralisation culturelle et la coopération entre les collectivités et l'Etat ?

6

Nous vivons une profonde crise économique et financière. Dans ce contexte, comment justifier la dépense publique nationale en faveur de la culture ? Quelles seraient vos orientations budgétaires et fiscales ?



**7 Patrimoine.** Quel avenir réservez-vous au patrimoine bâti protégé au moment où l'Etat et les collectivités territoriales s'en dégagent ?



**8 Cinéma.** Face à l'émergence du "hors-film" permise par la mutation numérique, comment appréhender la probable transformation des écrans de cinéma en simples écrans aptes à diffuser des contenus non exclusivement cinématographiques (sport, spectacle vivant...) ?



**9 Livre et lecture publique.** La pratique de la lecture est en déclin constant puis 20 ans. La librairie indépendante est menacée. Le numérique bouleverse l'ensemble de la chaîne du livre. Le droit d'auteur peine à s'adapter dans l'univers numérique. Dans ce contexte, comment envisagez-vous l'action de l'Etat en faveur du livre et de la lecture publique ?



**10 Musiques actuelles.** Les musiques actuelles sont depuis des années en grande fragilité. Quelles décisions pourraient favoriser, selon vous, les conditions d'une réelle reconnaissance de ce secteur ?



**11 Agenda21/développement durable.** Les grands textes de référence actuels que sont la Charte pour la diversité de l'Unesco, la déclaration de Fribourg sur les droits culturels et l'Agenda 21 de la culture modifient-ils votre approche des politiques culturelles publiques ?



**12 Culture et numérique.** Comment voyez-vous l'évolution des politiques culturelles face à la mutation des pratiques sous l'effet de la révolution numérique ?



**13 Culture scientifique.** A l'heure où une véritable culture scientifique, sans cesse actualisée, semble nécessaire pour adopter ou émettre des points de vue raisonnés, quelle place doit-elle prendre dans l'action culturelle de l'Etat ?



**14 Relations internationales et francophonie.** Riche d'un patrimoine dense et d'une création vivace que ses politiques culturelles successives ont su préserver, la France a-t-elle une responsabilité particulière vis-à-vis de l'Europe et du monde ?



**15** Quelle serait votre première décision en matière de politique culturelle ?

*NB. Pour des raisons de lisibilité et compte tenu du nombre de candidats, il est souhaité que l'ensemble des réponses à ces questions ne dépasse pas les 15 000 signes. La FNCC mettra en ligne, sur son site ([www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)), l'intégralité des réponses qu'elle recevra. Réponses à faire parvenir à la FNCC au plus tard le 10 avril 2012.*

# LES ARTS ET LA CULTURE

Que ce soit dans leur richesse patrimoniale, par la créativité de leurs professionnels ou au travers des pratiques expressives des citoyens, les arts et la culture constituent « *à la fois l'aboutissement et la manifestation d'une civilisation épanouie ainsi qu'un outil indispensable pour conjuguer mondialisation et humanité, diversité et solidarité* » (Déclaration d'Avignon 2010, préambule).

Notre pays est sa culture. Elle en développe l'imaginaire, en trace les espoirs, en dénonce les errances. Elle est dans l'harmonie des villes, dans les mots par lesquels nous échangeons notre volonté d'agir ensemble. Par elle, nos sentiments se partagent, notre esprit critique s'affine. La culture entretient nos attentes les plus personnelles et nos rêves les plus collectifs. Elle nourrit et accueille les différences, les confrontations, les identités multiples pour tisser le dialogue de la diversité et le lien de la solidarité. Elle ouvre notre pays à l'Europe et au monde. Elle accueille l'Europe et le monde dans notre pays.

La culture est richesse, emploi, innovation, autonomie, développement territorial, attractivité. Elle est aussi écoute, émancipation, intelligence de l'autre, liberté. Une création paupérisée, une culture négligée mèneraient vers une société fragile, passive, craintive, soumise, à une société en voie d'étiollement démocratique.

C'est à la lumière des arts et de la culture que nos espoirs communs prennent couleur et force, lesquels se réinventent à chaque célébration de la démocratie que constitue une élection. La culture et les arts doivent être au cœur de débats électoraux, car ils portent pour tous et partout la possibilité créative qui est la densité même d'une nation. La culture articule le "je" et le "nous", construit les individus singuliers en citoyens. Elle rapproche les peuples, lie les générations, dit notre histoire, projette l'avenir et célèbre ou s'inquiète du présent.

\*

Par ce questionnaire solennellement adressé à tous les candidats à l'élection présidentielle 2012, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) manifeste sa conviction absolue que les arts et la culture sont des outils fondamentaux et indissociables de l'efficacité de la liberté. Nos concitoyens doivent savoir quelle conception générale, quels projets, quelles attentes ceux qui aspirent à la présidence de la République portent pour les arts et la culture. Et qu'ils en débattent publiquement.

Fondée en 1960, la FNCC est une association de collectivités territoriales représentées par leurs élus en charge de la culture. Elle rassemble plus de 550 collectivités territoriales de toute nature : communes rurales, petites communes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités, départements, régions. L'ensemble des sensibilités politiques républicaines y est représenté.

